

France/Figure de la vie politique Simone Veil n'est plus

AFP
Paris/France

Cette rescapée de la Shoah, européenne et féministe convaincue, est décédée hier matin à son domicile. Elle avait 89 ans.

GRANDE figure de la vie politique en France, survivante de la Shoah, européenne et féministe convaincue, Simone Veil, qui avait porté la loi légalisant l'avortement dans le pays en 1974, est décédée hier à 89 ans.

"Ma mère est morte ce matin à son domicile. Elle allait avoir 90 ans le 13 juillet", a annoncé à l'AFP l'avocat Jean Veil, fils de cette centriste historique attachée aux valeurs morales et républicaines. Mme Veil s'était notamment illustrée en faisant voter en 1974 la loi portant son nom sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Elle était alors ministre de la Santé sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.

Son difficile combat pour faire adopter cette loi – contre une partie de la droite – a fait d'elle, pour longtemps, la personnalité politique la plus populaire de France.

Née le 13 juillet 1927 à Nice (sud-est) et fille d'un architecte, Simone Veil est une rescapée des camps de la mort, où elle avait été déportée à 16 ans. Elle avait rencontré à l'Institut d'études politiques de Paris ("Sciences-po") son futur mari Antoine Veil, dé-



Photo : AFP

La disparition, à 89 ans, de Simone Veil a suscité une avalanche de réactions unanimes en France.

cé en 2013. Elle a été la présidente du premier Parlement européen élu au suffrage universel, et membre du Conseil constitutionnel de 1998 à 2007.

Son décès a suscité une pluie de réactions unanimes en France, dans la classe politique comme dans la société civile. "Puisse son exemple inspirer nos compatriotes, qui y trouveront le meilleur de la France", a déclaré le président Emmanuel Macron sur Twitter.

Son prédécesseur socialiste, François Hollande, a salué auprès de l'AFP une femme qui "a incarné la dignité, le courage et la droiture".

L'ex-président Valéry Giscard d'Estaing, 91 ans, qui en avait fait sa ministre de la Santé, s'est dit "bouleversé". "C'était une femme

exceptionnelle qui avait connu les plus grands bonheurs et les plus grands malheurs de la vie", a-t-il estimé.

"Simone Veil reste immortelle", a estimé un autre ancien président, Nicolas Sarkozy, confiant son admiration et son amour pour la défunte.

"COURAGE ET HUMANITÉ" • Tous les partis politiques français, depuis l'extrême droite de Marine Le Pen dont le père avait pourtant violemment combattu Mme Veil, jusqu'à la gauche radicale de Jean-Luc Mélenchon, ont rendu hommage à celle qui "appartient au meilleur de notre Histoire", selon les mots de ce dernier.

La maire de Paris, la socialiste Anne Hidalgo, a annoncé vouloir donner son nom "à un lieu marquant de la capitale.

Antonio Tajani, le président du Parlement européen, a quant à lui estimé que le message de Simone Veil sur "le droit des femmes en Europe" et sur l'antisémitisme restait "vivant".

"Elle avait vécu dans sa chair les déchirements tragiques de l'Europe et avait su, par son engagement politique, contribuer à bâtir une paix durable en Europe", a renchéri de son côté le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, dans une lettre adressée à Emmanuel Macron.

Le grand rabbin de France, Haïm Korsia, a salué une femme "déterminée et toujours digne", qui avait choisi, à la fin de sa vie, de consacrer son énergie à la Fondation pour la mémoire de la Shoah créée en 2000.

Le Planning familial français a quant à lui rendu hommage à sa "bagarre" pour le droit à l'avortement, un combat qui "demeure d'une brûlante actualité".

Après un début de carrière au ministère de la Justice, Mme Veil est la première femme à devenir secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature (1970-74).

Elle est nommée ministre de la Santé en 1974. Tête de liste du parti centriste français UDF lors des premières élections au Parlement européen au suffrage universel en 1979, elle renonce à siéger au gouvernement pour devenir présidente du Parlement européen (1979-1982). Elle y siégera jusqu'en 1993.

De 1993 à 1995, Mme Veil est ministre d'Etat, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, dans le gouvernement de droite d'Edouard Balladur, sous la présidence de François Mitterrand.

Avocate du "oui" au référendum de 2005 sur la Constitution européenne, elle écrit en 2007 une autobiographie à succès "Une vie" dans laquelle cette ennemie de la langue de bois au fort caractère raconte son destin de rescapée des camps, son athéisme, son féminisme.

En 2008, Simone Veil est élue à l'Académie française et, en 2012, élevée à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur, la plus haute distinction honorifique française.

L'Afrique en bref

• **Centrafrique/Justice.** Le procureur et cinq juges de la CPS prêtent serment

Le procureur et cinq juges de la Cour pénale spéciale (CPS), qui doit instruire et juger les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis en Centrafrique depuis 2003, ont prêté serment hier, a constaté un journaliste de l'AFP. La CPS comptera 25 magistrats (étrangers et centrafricains).

• **Niger/Attentat.** Deux morts dans le sud-est

Deux personnes ont été tuées dans un attentat-suicide perpétré mercredi soir près d'un camp de réfugiés dans le sud-est du Niger par deux femmes kamikazes, a-t-on appris hier de sources concordantes. Le mode opératoire est conforme à celui des islamistes nigériens de Boko Haram.

• **RDCongo/Combats.** Huit morts dans le Nord-Kivu

Deux militaires congolais et six miliciens ont été tués au cours de combats les opposant dans la province troublée du Nord-Kivu, (est de la République démocratique du Congo), a-t-on appris hier auprès de l'armée.

A travers le monde

• **Etats-Unis/Politique.** La santé de Trump en question

Les deux journalistes vedettes de la chaîne MSNBC, Mika Brzezinski et Joe Scarborough, qui ont fait l'objet d'attaques personnelles et insultantes sur Twitter par Donald Trump, ont dénoncé hier un président américain "à la dérive" et mis en doute sa santé mentale.

• **France/Politique.** Marine Le Pen inculpée pour abus de confiance



Photo : AFP

La présidente du parti français d'extrême droite Front national, Marine Le Pen, a été inculpée hier pour abus de confiance dans l'enquête sur la nature du travail fourni par les assistants parlementaires d'eurodéputés frontistes, a annoncé son avocat à l'AFP.

• **Syrie/Conflit.** C'était bien du gaz sarin !

Les experts de l'Organisation internationale pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) confirment dans un rapport d'enquête que du gaz sarin a bien été utilisé lors de l'attaque du 4 avril en Syrie, qui avait provoqué une riposte américaine.

Afrique du Sud/Politique

Zuma reconnaît que les divisions minent l'ANC

AFP
Soweto/Afrique du Sud

Pis, celles-ci lui font courir le risque d'une défaite lors des élections générales prévues en 2019.

Le président sud-africain Jacob Zuma a concédé hier que les scandales de corruption et les divisions qui minent son parti, le Congrès national africain (ANC), risquaient de lui faire perdre le pouvoir lors des élections générales prévues en 2019.

L'ANC doit "se laver" de "la corruption, la perte du sens des réalités sociales, les divisions et les abus de pouvoirs", a déclaré M. Zuma en ouvrant les débats d'une réunion des cadres de l'ANC qui doit se poursuivre jusqu'à mercredi à Johannesburg.

"Les divisions sont un can-

cer dont l'ANC doit se débarrasser", a-t-il poursuivi lors d'un discours.

A la tête du pays depuis la chute officielle de l'apartheid et les premières élections libres en 1994, l'ANC est profondément affaibli depuis des mois par une litanie d'affaires politico-financières reprochées à son chef Jacob Zuma.

Ces scandales menacent la position du parti de Nelson Mandela lors des élections générales de 2019, sur fond de ralentissement de l'économie, de chômage de masse et de colère sociale. "En accédant aux rênes et aux ressources de l'Etat, l'ANC a laissé croire qu'il était une organisation corrompue", a regretté hier le chef de l'Etat, qui a promis de réagir.

L'ANC doit élire en décembre à sa tête le successeur de M. Zuma, qui deviendrait ainsi chef de l'Etat en cas de victoire aux élec-



Photo : AFP

Pour Jacob Zuma, les divisions en son sein pourraient coûter à l'ANC la perte du pouvoir en 2019.

tions. Les deux principaux prétendants à la présidence sont l'actuel vice-président Cyril Ramaphosa, réputé modéré et proche des milieux d'affaires, et l'ex-pa-

tronne de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, qui a le soutien à peine déguisé de son ancien époux et actuel chef de l'Etat.

Depuis le limogeage de son

respecté ministre des Finances Pravin Gordhan fin mars, Jacob Zuma est ouvertement contesté dans les rangs de son propre parti, notamment par M. Ramaphosa.

Le président a regretté hier que "certains membres et dirigeants de l'ANC (soient) devenus les premiers porteurs d'informations négatives sur leur propre mouvement".

L'ANC a essuyé un cinglant revers électoral lors des élections locales d'août 2016, où elle a cédé à une coalition de l'opposition le contrôle d'une série de municipalités emblématiques comme Johannesburg et Pretoria.

M. Zuma a attribué hier le déclin de son parti au fait qu'il était perçu comme "faible face à la corruption, intéressé et arrogant".